



## BARÈME OFFICIEL DES HONORAIRES DE NÉGOCIATION DE L'AGENCE 3C

Nos honoraires de négociation et de conseils sont calculés sur un pourcentage du prix de vente indiqué sur chaque type de mandat de vente ou de recherche. Conformément aux usages locaux.

### Commerce et Habitation

#### Pourcentage appliqué le sur montant du prix de Cession

Murs Commerciaux et Immeuble – Droit au Bail – Fonds de Commerce – Droit d'entrée – Parts Sociales – Maison – Appartement – terrains...

Jusqu'à 100 000 €	10 % TTC
De 100 001 € à 200 000 €	9 % TTC
De 200 001 € à 300 000 €	8 % TTC
De 300 001 € à 500 000 €	7 % TTC
De 500 001 € à 1 000 000 €	6 % TTC
Au-delà de 1 000 001 €	5 % TTC

**Pour les Fonds de commerce, droit au bail, droit d'entrée  
+ 18% TTC (15% HT) du montant du loyer Annuel**

**Forfait minimum de 5 900 € TTC (4916,66 € HT)**

**Pourcentage appliqué pour une Location commercial**

**18% TTC (15% HT) sur le montant du loyer Annuel**

**Forfait minimum de 3 600 € TTC (3 000 € HT)**

***La rémunération est à la charge de l'acquéreur,  
Sauf convention expresse différente entre les parties***

**Agence 3C - 05 59 03 02 02 / 06 86 18 35 24 - [agence3c@64commerce.com](mailto:agence3c@64commerce.com)**

3 rue Victor Hugo, 64100 Bayonne - adhérent au réseau 3C

SAS 64 COMMERCE au capital de 1000 € - SIRET 91975741900016 – APE 6831Z – TVA FR84919757419  
RC PRO GAN 8, 10 rue d'Astrorg, 75008 PARIS – compte 311289532001 - Carte Professionnelle CPI6401202200000039  
Non détention de fonds - Absence de Garantie Financière